

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

82/II02 du 25/II/1982 31
DECRET N° /MTPS.DGTFP.DFP.SRD.DI

Portant radiation de certains fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) en service Détaché auprès de la Société Nationale d'Énergie (SNE) en tête Monsieur KINZONZI Augustin.

(/ISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

D.B.

D.C.F.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25-80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 60-90 du 3.3.60, fixant le statut commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques ;
(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74-470 du 21.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79-154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Rectificatif n° 81-016 du 26.1.81 au décret n° 80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81-017 du 26.1.81 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u l'Ordonnance n° 38-70 du 7.9.70 relative à la discipline des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;
(/u le décret n° 80-345 du 3.9.80, portant reversement dans les Entreprises d'Etat, Etablissements Para Publics, Offices, Organismes de Prévoyance Sociale, Banques, Assurances, et Sociétés d'Economie Mixte, des fonctionnaires détachés ou en disponibilité et agents Contractuels de l'Etat exerçant dans lesdits Offices, Société, Entreprises, et Etablissements Publics ;

.../...

Handwritten mark

(/u la lettre n° 400/SONES du 27.8.82 du Secrétaire Général du Ministère des Mines et de l'Énergie à Brazzaville, transmettant la liste des fonctionnaires Detachés auprès de la Société Nationale d'Énergie ;

DECRETE

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret n° 30-345 du 3.9.80 susvisé, les fonctionnaires ci-dessous désignés, des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) en service détaché auprès de la Société Nationale d'Énergie (SNE) à Brazzaville, sont radiés des Contrôles des cadres de la Fonction Publique Congolaise.

- MM. - KINZONZI Augustin, Ingénieur Electro-Technique Stagiaire.
- BAKALA Jean Pierre, Ingénieur Electro-Technique Stagiaire
- DAMBA Jacques, Ingénieur Electricien stagiaire
- MBIRA-MBAKOU, Ingénieur stagiaire
- NKOUKA Prosper, Ingénieur

ARTICLE 2.- Les intéressés sont intégrés définitivement dans les effectifs de la Société Nationale d'Énergie (SNE).

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet pour compter du 3.9.80, date de signature du décret n° 30-345 du 3.9.80 susvisé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 25 Novembre 1982.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre des Travaux
Publics et de la Construction

Handwritten signature

Handwritten signature

Commandant Benoit MOUNDELE-NGOLLO.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

AMPLIATIONS :

Le Ministre des Finances

- JORPC 2
- DGTFP.DFP. 5
- DPP B. DE LA DISC. 2
- D.B. 3
- D.C.F. 2
- MME. SGM/NES. SP. 2
- MINI. TP 2
- SGCM/BC 3
- DOSSIERS 15
- INTERESSES 5
- D.G. CNPS SP. 2
- DG. SNE SP. 2

Handwritten signature

Itini Ossetoumba LÉKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Handwritten signature

Bernard COMBO MATSIONA.-